



O. P. Grioune :
la Faucille et le Marteau,
 1924-1925.

des confédérations représentatives ne prenait en charge les intérêts de ces personnels. Quand, en juin dernier, au cours d'une assemblée générale, plusieurs dizaines de vacataires demandent aux syndicats, y compris à la CGT, de déposer un préavis de grève afin de préparer dans des conditions de rapport de forces satisfaisant les négociations avec la direction, tous les syndicats représentatifs, y compris la CGT, refusent. Avec les fallacieux prétextes qu'invoquent ceux qui sont protégés pour refuser de s'associer à la lutte de ceux qui ne le sont pas. Il faut savoir que, depuis le 1^{er} octobre, le Centre Pompidou a fermé pour deux ans ses portes. Des reclassements dans d'autres établissements publics ont été négociés par le biais de l'association précitée. Et il y aurait eu des promotions parmi les délégués des syndicats qui se sont prononcés contre la grève... Ne peut-on percevoir à cette occasion un corporatisme des délégués ? Comme apparaît évident un corporatisme des permanents syndicaux, y compris confédéraux, lorsque la secrétaire de la CFDT condamne les coordinations d'infirmières ? En s'organisant à côté du mouvement syndical traditionnel, ces dernières n'ont-elles pas l'utilité sociale de ceux qui font profession de négocier la force de travail. Les coordinations enlèvent, bien sûr,

du grain à moudre et du rapport de forces virtuel à la catégorie professionnelle des permanents syndicaux, et ils se défendent bec et ongles contre cette liquidation de leur fonds de commerce ; n'est-ce pas là une défense égoïste d'intérêts catégoriels, un corporatisme ?

DU COMITÉ INTERSYNDICAL ET DE SES ŒUVRES

Notre syndicalisme traditionnel du Livre, sans doute, n'était pas exempt de corporatisme. Dans l'organisation de la vieille Fédération du livre, chacune des catégories pesait pour ce qu'elle pouvait mettre en ordre de bataille ; les métiers rois se nommaient la typographie, la clicherie et l'impression, surtout la première citée. Il s'agissait là de populations ouvrières, organisées à soixante ou quatre-vingts pour cent, dont la force de frappe était déterminante : on ne peut faire les flancs d'un journal ou d'un livre non composés ; on ne peut tirer un journal ou un ouvrage qui n'a pas été imprimé. Le Syndicat général du livre de la région parisienne a dépassé les vingt mille adhérents — plus que toute la Filpac actuelle, qui comprend, comme champ de syndicalisation supplémentaire, les grosses unités industrielles du Papier-Carton. La Chambre typographique de Paris frôla les sept mille membres.

Mais l'originalité principale de la situation parisienne des ouvriers du Livre fut leur capacité à trouver des formes organiques permettant l'unité syndicale malgré des divergences importantes.

« Le 21 novembre 1934, les représentants de la Chambre syndicale, du Livre-Papier unitaire, des Correcteurs, des Mécaniciens-Linos, assistés d'un militant des Fondateurs de caractères se mettaient d'accord pour constituer le Comité intersyndical du Livre parisien. [...] Un bureau avait été constitué aussitôt avec deux confédérés, Largentier et Biso (7), et deux unitaires, Courrèges et Hic, avec comme directives principales la défense des salaires et des conditions de travail de toutes les catégories par accord préalable des organisations participantes pour l'action à mener. (8) »

Cet accord avait été conclu en dehors des dirigeants des deux fédérations de la CGT et de la CGTU, qui durent s'incliner bientôt.

Quant au Syndicat général du livre, « il avait été constitué en 1937, par la fusion des trois sections de Paris-imprimeurs, Paris-lithos, Paris-relieurs. Il était surtout la continuation du Syndicat unitaire du livre parisien, constitué en 1927 avec quatorze sections techniques (9) ».

Il n'est pas audacieux d'affirmer, lorsqu'on examine les situations successives intervenues depuis cette date, que l'organisation qui a unifié les professions du Livre et les revendications, qui a fait office de syndicat d'industrie, c'est précisément ce Comité intersyndical créé en 1934, devant la menace fasciste (10).

Soulignons, en outre, que cette structure de coordination sans subordination a passé sans rupture, sinon sans dommages, quelques-uns des orages qui déchirèrent le mouvement ouvrier, dont les moindres ne furent pas la scission qui donna naissance à Force ouvrière, la répression soviétique contre la révolte de Budapest, Mai 68 ou le coup d'État militaire contre Solidarnosc en Pologne.

Enfin, la résistance acharnée que nous opposâmes à Émilien Amaury, le patron du *Parisien libéré*, nous permit, grâce à une demi-victoire, de négocier correctement les premières phases de la modernisation des entreprises de presse et du labeur-presse. Parce que nous avons su démontrer au cours de ce conflit notre capacité à **recourir à l'action directe**. Aucun patron de presse, dans les années qui ont suivi, y compris Robert Hersant, qui aimait bien pourtant qu'on le prit pour une sorte de cannibale qui n'avait peur de personne, n'oublia les commandos d'« incontrôlés » détruisant nuit après nuit camionnettes et exemplaires du *PL*, non plus que les milliers de journaux dispersés un peu partout dans Paris, de la rue d'Enghien aux Champs-Élysées.